



CERTIFICAT IFRA

Nom Produit/ Product Name:0914142

MYSTERE D'ORIENT

Date : 18/05/2026

Nous certifions, au mieux de nos connaissances, que la composition mentionnée ci-dessus est conforme aux standards de l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARFUMS (IFRA - 51ème Amendement / publié en juin 2023), à condition qu'elle soit utilisée dans la ou les classes suivantes à un niveau de concentration maximal de (%P/P):

IFRA Catégories		Maximum d'utilisation (%)
IFRACAT01	Produits appliqués sur les lèvres	1. 0500
IFRACAT02	Produits appliqués sous les aisselles	6. 2000
IFRACAT03	Produits appliqués sur le visage et le corps avec le bout des doigts	3. 1667
IFRACAT04	Produits de parfumerie fine	100.0000
IFRACAT05A	Produits appliqués sur le corps avec les mains (paumes), principalement non rincés	29. 0000
IFRACAT05B	Produits appliqués sur le visage avec les mains (paumes), principalement non rincés	4. 1667
IFRACAT05C	Produits appliqués sur les mains avec les mains (paumes), principalement non rincés	6.
IFRACAT05D	Produits appliqués sur le visage et le corps du bébé avec les mains (paumes), principalement non rincés	3333
IFRACAT06	Produits avec exposition orale et labiale	1.
IFRACAT07A	Produits rincés appliqués sur les cheveux avec contact manuel	4 000
IFRACAT07B	Produits sans rinçage appliqués sur les cheveux avec contact manuel	0 667
IFRACAT08	Produits avec une exposition anogénitale significative	5 860
IFRACAT09	Produits avec exposition du corps et des mains, principalement rincés	2 667
IFRACAT10A	Produits d'entretien ménager hors produits aérosols avec contact principalement manuel	6 667
IFRACAT10B	Produits aérosols d'entretien ménagers avec contact principalement avec les mains	2 000
IFRACAT11A	Produits avec contact cutané prévu mais transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte sans exposition aux UV	6 667
IFRACAT11B	Produits avec contact cutané prévu mais transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte avec exposition potentielle aux UV	4 000
IFRACAT12	Produits non destinés à un contact direct avec la peau, transfert minime ou insignifiant sur la peau	100 0000

4000

Pour les catégories 1 et 6, seuls les standards IFRA sont pris en compte, vérifier la qualité alimentaire si besoin.

Ce certificat ne remplace pas une évaluation complète de l'innocuité de la composition.

Il est de la responsabilité du client d'assurer la sécurité du produit final (contenant cette composition) en effectuant des tests supplémentaires si nécessaire.

Ce certificat est issu automatiquement et ne contient donc pas de signature
This certificate was processed automatically and therefore has no signature.